

Liste de matériel pour la rentrée 2019 – 2020

Mme Chabert – CM2 B

Merci de munir votre enfant de tout son matériel pour le jour de la rentrée et de veiller à respecter les indications de format et de nombre.

Vous pouvez bien sûr et en priorité utiliser du matériel des années précédentes, s'il est en bon état.

Le reste du matériel sera fourni par l'école.

Une trousse n°1 avec :

- une pochette de crayon de couleur
- une pochette de feutres

Une Trousse n°2 avec :

- 4 stylos à bille bleus
- 3 stylos à bille rouges
- 3 stylos à billes verts
- 5 crayons à papier
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 5 bâtons de colle grand modèle 40g
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 feutre fin effaçable (type feutre pour ardoise)
- 1 surligneur fluo

Matériel complémentaire :

- 1 règle de 20 cm en plastique rigide (pas de plastique souple ni de métal)
- 1 ardoise à craie (les craies et les chiffons seront fournis par l'école)
- 1 agenda scolaire : 1 jour par page
- 1 porte-vue **30 vues minimum**
- 1 paquet de 100 feuilles simples perforées quadrillées séyès 21x29,7
- 1 ramette de 500 ou 600 feuilles A4 80g/m² (*une 2^e ramette vous sera peut-être demandée en cours d'année si besoin*)
- 2 boîtes de mouchoirs
- un grand et vieux tee-shirt taille adulte **ou** un tablier de peinture pour protéger les vêtements pendant les activités d'arts visuels

Coopérative scolaire

Le montant de l'adhésion à la coopérative scolaire est fixé à 15 euros à régler en liquide ou en chèque (à l'ordre de la **coop. Scol. Ecole B. Cadenat**). La coopérative de classe sert à financer partiellement des animations, des spectacles, des sorties, des abonnements presses ou des achats de matériel au cours de l'année. Plus elle aura d'adhérents, plus les financements seront possibles.

Assurance scolaire

La participation aux activités facultatives (étude du soir, sorties ...) n'est possible que si l'enfant possède une couverture individuelle accident.

Bonne vacances !